



((ca. 2'267 Zeichen))

Oléagineux 2026 : inscription online jusqu'au 11 juin 2025

Tous les agriculteurs qui souhaitent cultiver du colza, du tournesol et du soja pour la récolte 2026 peuvent désormais s'inscrire en ligne sur [Agrosolution.ch](http://www.agrosolution.ch). Les huileries annoncent à nouveau une quantité de transformation souhaitée de 106'065 t de colza (dont 34'000 de colza HOLL) pour la récolte 2026. Pour le tournesol, la quantité contractuelle progresse de 2'000 t à 28'100 t (dont 18'100 t de tournesol HO), tenant ainsi compte de l'augmentation de la demande et de la capacité de pressage.

Colza : bon pour l'assolement et le porte-monnaie

La demande en colza suisse reste élevée. Les prix sont stables avec une tendance à la hausse, ce qui est important pour la rentabilité de la culture. Le colza, avec ses racines profondes et la couverture prolongée du sol, est avantageux pour la santé du sol et, grâce à sa récolte précoce, il est peu sensible aux caprices de la météo en été.

Les producteurs peuvent encore augmenter les surfaces de production pour la récolte 2026. Des nouveaux producteurs et des surfaces supplémentaires sont toujours recherchés !

Le tournesol à la conquête de la Suisse

La quantité contractuelle de tournesol est à nouveau augmentée à 28'100 t et la surface de cette culture extensive peut encore être étendue. Grâce aux succès de la sélection, le tournesol peut être cultivé de plus en plus souvent en altitude ou dans des régions périphériques. L'inscription est également ouverte sans restriction aux nouveaux producteurs.

Soja

La quantité attribuée sera entièrement commercialisée dans le secteur fourrager, aussi pour la récolte 2026. Le soja suisse est demandé par les fabricants d'aliments et 7'500 t pourront être attribuées.

Délais d'inscription pour tous les oléagineux : 11 juin 2025

Les nouveaux producteurs peuvent s'inscrire directement sur www.agrosolution.ch.

Les anciens producteurs reçoivent par e-mail une invitation à s'inscrire on-line, avec les liens directs. En cas de question, vous pouvez contacter Agrosolution à Lausanne au 021 601 88 08. L'inscription doit être transmise jusqu'au 11 juin 2025 au plus tard. L'attribution définitive sera ensuite effectuée par la FSPC et transmise aux producteurs au début juillet, par e-mail.

FSPC, Rahel Emmenegger